

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DISETTE DE CHARBON DANS LE NORD-OUEST.

M. R. S. LAKE (Qu'Appelle) : M. l'Orateur, avant que l'ordre du jour soit appelé, je désire signaler à l'attention du Gouvernement un entrefilet qui a paru dans le numéro d'hier du "Free Press" d'Ottawa, sous le titre : "Disette de charbon dans la Saskatchewan". Il est conçu en ces termes :

Montréal, 22 novembre :—L'honorable M. Walter Scott a déclaré aujourd'hui que la population de la Saskatchewan est menacée d'être gelée à mort. "Par suite de la grève de Lethbridge, déclara-t-il, il ne se trouve plus une seule tonne de charbon dans la province. On se sert de houille pour le chauffage des habitations aussi bien que pour l'exploitation des usines, et la souffrance sera grande si la grève n'est pas réglée sur-le-champ. Nous ne saurions nous passer de combustible, quel qu'en soit le prix. Songez que, la semaine dernière, la neige a couvert le sol, et cette neige va persister. Il nous faut du charbon, et nous devons le faire venir de Fernie par la voie du chemin de fer canadien du Pacifique, ou de tout autre centre où nous pourrions nous en procurer."

Pour compléter ces renseignements, je drai qu'une forte partie de la classe agricole dans le Nord-Ouest a la houille pour unique combustible, et à mon avis, la situation est extrêmement critique. Déjà une forte tempête de neige s'est abattue sur ce pays, et y a déterminé une demande pressante de combustible. Le "Leader" de Regina (numéro du 17 courant) prête les paroles suivantes au ministre provincial de l'agriculture :

Il n'est pas un seul centre dans la province où les fournitures de charbon ne soient pas très insuffisantes, et nombre de localités sont entièrement dépourvues de combustible.

Le parlement fédéral a jugé opportun de se réserver la propriété et la disposition des gisements de houille de la Saskatchewan et de l'Alberta, et j'espère que le Gouvernement, pénétré du sentiment de la responsabilité qui lui est ainsi imposée, donnera à la Chambre l'assurance qu'il sera pris sur le champ des mesures énergiques en vue d'éviter ce qui pourrait bien être un jour une calamité nationale.

Sir WILFRID LAURIER : Le ministère se rend très bien compte de la gravité de la situation dans le Nord-Ouest, et regrette de n'être pas mieux en mesure d'y porter remède. Le seul département de l'administration qui soit autorisé à s'occuper de semblables questions est celui du Travail, dont le chef, M. Mackenzie King s'est rendu sur les lieux en vue d'effectuer, s'il est possible, le règlement de la grève.

DEMANDE DU DEPOT DES COMPTES PUBLICS.

M. R. L. BORDEN : Monsieur l'Orateur, avant que nous passions à l'ordre du jour, je

prierai le Gouvernement de nous dire à quelle date on déposera les comptes publics et le rapport de l'auditeur général. Je me rends parfaitement compte qu'il s'est écoulé entre cette session-ci et la dernière un temps beaucoup moins long que d'ordinaire, et on ne saurait en conséquence s'attendre à obtenir le dépôt des rapports aussi promptement que nous le voudrions. Mais on pourrait nous dire à quelle date on compte effectuer ce dépôt.

L'honorable M. W. S. FIELDING (ministre des Finances) : Lorsque la date de la clôture de l'exercice financier fut changée, nous ne comptions guère être en mesure de déposer aucun des rapports au début de la session. Mais sachant que la députation est très désireuse de prendre connaissance de ces rapports le plus tôt possible, nous nous sommes imposé beaucoup de peine pour en presser la rédaction, et nous nous attendons à ce qu'ils soient prêts beaucoup plus tôt que nous n'avions prévu. Les comptes publics sont prêts, et le rapport de l'auditeur général sera déposé très prochainement.

M. R. L. BORDEN : Ne pourrait-on pas le déposer par fascicules ?

M. FIELDING : Oui, si cela devait faciliter l'expédition de la besogne; mais j'ai bien l'espoir que nous serons en mesure de le déposer beaucoup plus tôt que nous ne comptions pouvoir le faire la session dernière.

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DE SON EXCELLENCE.

M. F. PARDEE (Lambton-ouest) : Monsieur l'Orateur, à la lecture du discours du trône, on ne saurait que se réjouir de ce que le Canada continue d'être prospère, de ce que la récolte a été abondante, de ce que le bien-être est général, de ce que le Dominion, à tous égards, est plus prospère aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été. C'est là un ensemble de circonstances dont les membres de la députation et tous les Canadiens généralement doivent se féliciter car aucun de nous ne saurait avoir d'autre désir que de voir prospérer ce beau pays qui est le nôtre. Je suis frappé en ce moment,—mais ici, sans doute, toute la députation ne sera pas de mon avis,—je suis frappé, dis-je, du lien étroit qui semble exister entre cette prospérité dont jouit le Canada en ce moment et les bonnes finances que lui a faites le ministère actuel.

On a déclaré, et à mainte reprise, dans cette enceinte et au dehors, que le Gouvernement actuel dépense beaucoup plus d'argent qu'on n'en dépensait en 1895, et que, dès lors, le parti libéral, infidèle à ses principes, néglige de mettre à effet les promesses qu'il fit avant d'arriver au pouvoir. On ne saurait nier que les dépenses publiques sont aujourd'hui beaucoup plus fortes qu'en 1895. En effet, ces dépenses sont aujourd'hui